FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit

DEVCON® Fast Cure Gray Liquid Curing Agent

Autres moyens d'identification

0321 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Service à la clientèle Personne-ressource 978-777-1100 Numéro de téléphone

Télécopieur

Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Non disponible. **Fournisseur**

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Toxicité aiguë, par inhalation Catégorie 2

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Sensibilisation respiratoire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles -Irritation des voies respiratoires de catégorie

exposition unique

Dangers environnementaux

Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère Mention de danger

irritation des yeux. Mortel par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme

ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention Ne pas respirer les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants

de protection. Porter une protection respiratoire.

Nom de la matière : DEVCON® Fast Cure Gray Liquid Curing Agent SDS CANADA

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Intervention

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Un traitement spécifique est urgent (voir cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder Stockage

sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Polyol		néant	63.92
Méthylène bis (4-isocyanatocyclohexyle)		5124-30-1	33.83
Autres composant sous les nive	aux à déclarer		2.252027

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

> confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve antireflux ou d'un autre appareil médical respiratoire

approprié. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas Contact avec la peau

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Nom de la matière : DEVCON® Fast Cure Gray Liquid Curing Agent

0321 Version nº: 01 Date d'émission : 21-Mai-2019

SDS CANADA 2/8 Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards de pulvérisation. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS.	Valeurs limites	d'exposition de	l'ACGIH
-------------	-----------------	-----------------	---------

Composants	Туре	Valeur	
METHYLENE	TWA	0.005 ppm	
BIS(4-CYCLOHEXYLISOC			

YANATE) (CAS 5124-30-1)

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	
METHYLENE BIS(4-CYCLOHEXYLISOC YANATE) (CAS 5124-30-1)	TWA	0.05 mg/m3	
		0.005 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	
METHYLENE BIS(4-CYCLOHEXYLISOC YANATE) (CAS 5124-30-1)	Plafond	0.01 ppm	
	TWA	0.005 ppm	

Nom de la matière : DEVCON® Fast Cure Gray Liquid Curing Agent

0321 Version n°: 01 Date d'émission : 21-Mai-2019

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) Valeur Composants Type

METHYLENE TWA 0.005 ppm

BIS(4-CYCLOHEXYLISOC YANATE) (CAS 5124-30-1)

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants Type Valeur

METHYLENE Plafond 0.02 ppm

BIS(4-CYCLOHEXYLISOC YANATE) (CAS 5124-30-1)

> **TWA** 0.005 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants Type Valeur

METHYLENE TWA BIS(4-CYCLOHEXYLISOC YANATE) (CAS 5124-30-1)

0.005 ppm

0.054 mg/m3

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants Type Valeur **METHYLENE** 15 minutes 0.015 ppm **BIS(4-CYCLOHEXYLISOC** YANATE) (CAS 5124-30-1)

> 8 heures 0.005 ppm

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie

appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un Autre

tablier imperméable.

Protection respiratoire

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements

de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide. État physique Liquide. **Forme** Liquide. Clair. Couleur Odeur De moisi. Seuil olfactif Non disponible. Non disponible.

0321 Version nº: 01 Date d'émission : 21-Mai-2019

Point de fusion et point de

congélation

25 °C (77 °F) estimation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair 200.0 °C (392.0 °F) estimation

Taux d'évaporationNon disponible.Inflammabilité (solides et gaz)Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur

0.00002 hPa estimation

Densité de vapeur Densité relative Non disponible. Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau)

Coefficient de partage

Non disponible. Non disponible.

n-octanol/eau

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité

Non disponible.

Autres informations

Densité 1.03 g/cm3 estimation

Propriétés explosives

Non explosif.

Classe d'inflammabilité

Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes

Non oxydant.

Densité

1.03 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

La substance est stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Alcools Amines.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Mortel par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeuxProvoque une sévère irritation des yeux.IngestionFaible danger présumé en cas d'ingestion.

Nom de la matière : DEVCON® Fast Cure Gray Liquid Curing Agent SDS CANADA

0321 Version n°: 01 Date d'émission : 21-Mai-2019

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut irriter les voies respiratoires. Toux. Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Mortel par inhalation.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Méthylène bis (4-isocyanatocyclohexyle) (CAS 5124-30-1)

<u>Aiguë</u> Cutané

toxicologiques

DL50 Lapin > 10000 mg/kg

Orale

DL50 Rat 1065 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Méthylène bis (4-isocyanatocyclohexyle) Peut causer une sensibilisation respiratoire, cutanée ou

(CAS 5124-30-1) conjonctivale.

Canada - LEMT pour le Québec : Sensibilisant

Méthylène bis (4-isocyanatocyclohexyle) Sensibilisateur.

(CAS 5124-30-1)

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par Sensibilisation respiratoire

inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Non disponible. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange. Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Méthylène bis (4-isocyanatocyclohexyle) 6.11

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., Autres effets nocifs

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Nom de la matière : DEVCON® Fast Cure Gray Liquid Curing Agent

SDS CANADA 0321 Version nº: 01 Date d'émission : 21-Mai-2019

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon

Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

Informations générales Polluant marin réglementé par l'IMDG.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

SDS CANADA 7 / 8

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)* Japon Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles Oui (ENCS) Corée Liste des produits chimiques existants (ECL) Oui Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Oui **Philippines** Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui (PICCS) Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Taïwan Oui États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Date de publication 21-Mai-2019

Version n° 01

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

SDS CANADA 8/8 0321 Version nº: 01 Date d'émission : 21-Mai-2019

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35

Autres moyens d'identification

SKU# 0315

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur

Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Toxicité aiguë, voie orale Catégorie 4

Toxicité aiguë, par contact cutané Catégorie 4

Toxicité aiguë, par contact cutané Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A
Toxicité pour certains organes cibles - Catégorie 2

expositions répétées

Non classé.

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage





Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Conseil de prudence

Prévention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection des

yeux/du visage. Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Intervention EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35 0315 Version n°: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019 Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Diethyltoluenediamine		68479-98-1	63.2
Acide oléique		112-80-1	4.18
noir de carbone		1333-86-4	1 - < 3
Autres composant sous les niveau	ux à déclarer		30 - < 40

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de

malaise. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas

de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

rougeur, un gonflement et une vision trouble. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35 0315 Version nº: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites	d'exposition	professionnelle	

Composants	Туре	Valeur	Forme
CARBON BLACK (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.
•	ode de l'hygiène et de la sécurité	au travail, Annexe 1, Table	eau 2)
Composants	Туре	Valeur	
CARBON BLACK (CAS 1333-86-4)	TWA	3.5 mg/m3	
	-Britannique. (Valeurs limites d'e a santé et sécurité au travail 296,		ail pour les substances
Composants	Туре	Valeur	Forme
CARBON BLACK (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable
Canada. LEMT de Manitoba (Règ	lement 217/2006, Loi sur la sécu	rité et l'hygiène du travail)	
Composants	Туре	Valeur	Forme
CARBON BLACK (CAS	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.
1333-86-4)			
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C	ontrôle de l'exposition à des age	nts biologiques et chimiqu	ıes)
•	ontrôle de l'exposition à des age Type	nts biologiques et chimiqւ Valeur	ues) Forme
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C	•	<u> </u>	•
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4)	Туре	Valeur 3 mg/m3	Fraction inhalable.
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4)	Type TWA	Valeur 3 mg/m3	Fraction inhalable.
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4) Canada. LEMT du Québec, (Minis	Type TWA stère du Travail. Règlement sur la	Valeur 3 mg/m3 a santé et la sécurité du tra	Fraction inhalable.
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4) Canada. LEMT du Québec, (Minis Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4)	Type TWA stère du Travail. Règlement sur la Type TWA	Valeur 3 mg/m3 a santé et la sécurité du tra Valeur 3.5 mg/m3	Fraction inhalable. avail)
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4) Canada. LEMT du Québec, (Minis Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4)	Type TWA stère du Travail. Règlement sur la Type	Valeur 3 mg/m3 a santé et la sécurité du tra Valeur 3.5 mg/m3	Fraction inhalable. avail)
Canada. LEMT pour l'Ontario. (C Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4) Canada. LEMT du Québec, (Minis Composants CARBON BLACK (CAS 1333-86-4) Canada. LEMT pour la Saskatche	Type TWA stère du Travail. Règlement sur la Type TWA ewan (Règlements sur la sécurité	Valeur 3 mg/m3 a santé et la sécurité du tra Valeur 3.5 mg/m3 e et la santé au travail, 1996	Fraction inhalable. avail)

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35 0315 Version n°: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019 Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un Autre tablier imperméable.

Protection respiratoire Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. **Apparence** État physique Liquide. **Forme** Liquide. Noir Couleur

Odeur Ammoniacale. Seuil olfactif Non disponible. pН > 7 @ 5% solution Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Point d'éclair 93.3 °C (200.0 °F) estimation Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

0.00009 hPa estimation Tension de vapeur

Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35 0315 Version nº: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019 Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 1.02 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.02 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des

matériaux incompatibles. Agents comburants forts.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

dangereux

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau Nocif par contact cutané.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une

rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Acide oléique (CAS 112-80-1)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Cobaye > 3000 mg/kg

Orale

DL50 Rat 74 g/kg

noir de carbone (CAS 1333-86-4)

<u>Aiguë</u> Orale

DL50 Rat > 8000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

germinales plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

0315 Version n°: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35

Carcinogènes selon l'ACGIH

noir de carbone (CAS 1333-86-4) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

noir de carbone (CAS 1333-86-4) Carcinogène connu chez l'homme.

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

12. Données écologiques

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la Écotoxicité

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de Emballages contaminés

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et Non déterminé(e).

le recueil IBC

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35 SDS CANADA 6/8

0315 Version n°: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Nom de l'inventaire

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux Pays ou région

Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 21-Mai-2019 Date de la révision 23-Mai-2019

Version n° 02

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35 SDS CANADA 0315 Version nº: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019

En stock (Oui/Non)*

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Composition / renseignements sur les ingrédients : Sommaire des composants

Nom de la matière : DEVCON® Pronto Edge & Seal Curing Agent Type 35 0315 Version n°: 02 Date de révision: 23-Mai-2019 Date d'émission : 21-Mai-2019